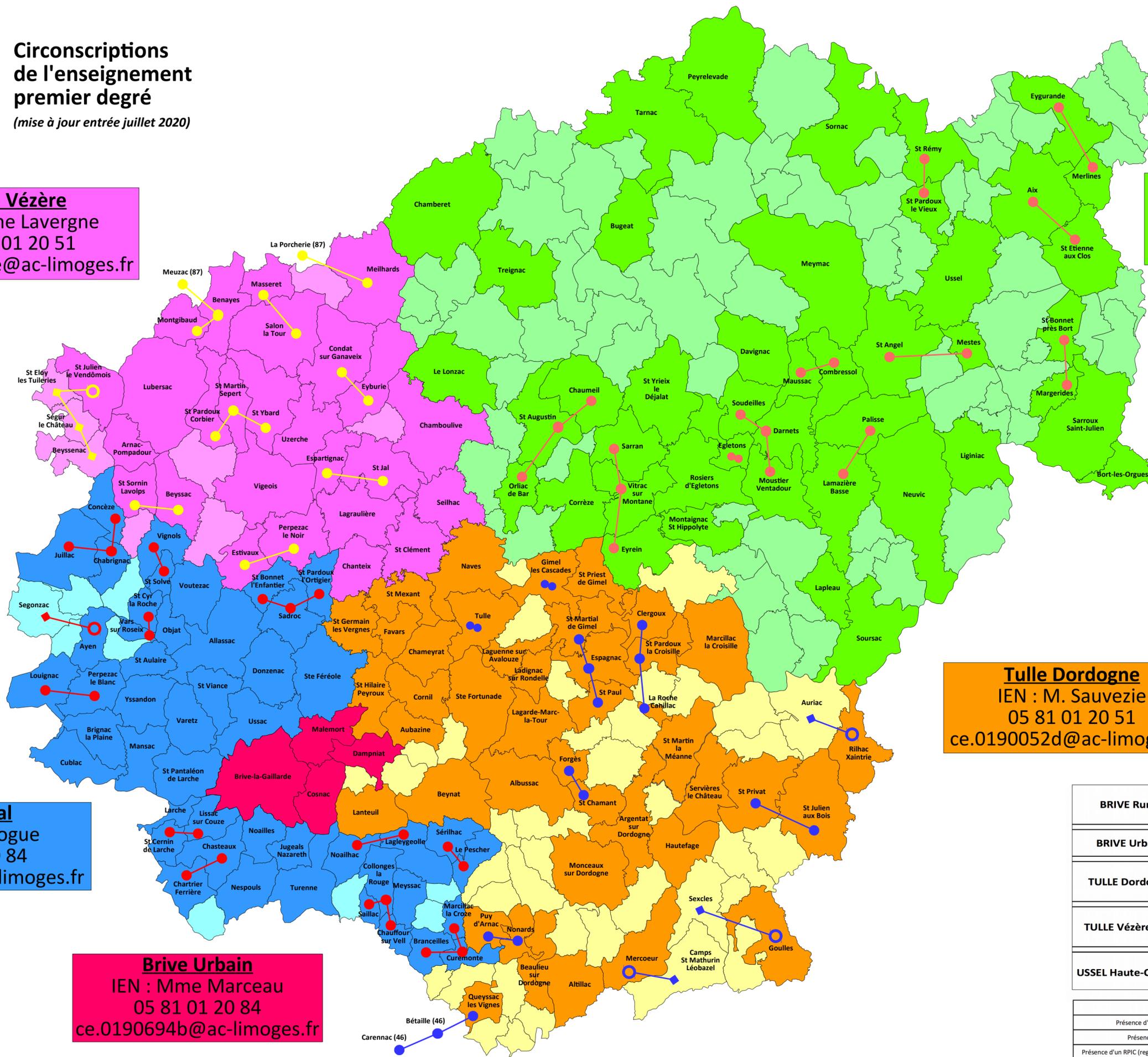


Circonscriptions de l'enseignement premier degré

(mise à jour entrée juillet 2020)

Tulle Vézère
IEN : Mme Lavergne
05 81 01 20 51
ce.0190053e@ac-limoges.fr

Ussel haute-Corrèze
IEN : nomination au 1/09
05 81 01 20 51
ce.0190055g@ac-limoges.fr



Brive Rural
IEN : Mme Nogue
05 81 01 20 84
ce.0190051c@ac-limoges.fr

Tulle Dordogne
IEN : M. Sauvezie
05 81 01 20 51
ce.0190052d@ac-limoges.fr

Brive Urbain
IEN : Mme Marceau
05 81 01 20 84
ce.0190694b@ac-limoges.fr

BRIVE Rural	Commune sans école Commune avec école Commune avec école en RPI	
BRIVE Urbain	Commune sans école (aucune à ce jour) Commune avec école	
TULLE Dordogne	Commune sans école Commune avec école Commune avec école en RPI	
TULLE Vézère ASH	Commune sans école Commune avec école Commune avec école en RPI	
USSEL Haute-Corrèze	Commune sans école Commune avec école Commune avec école en RPI	
RPI, RPIC et RPC		
	Présence d'un RPI (regroupement pédagogique intercommunal)	
	Présence d'un RPC (regroupement pédagogique communal)	
	Présence d'un RPIC (regroupement pédagogique intercommunal concentré)	
	Commune concentratrice du RPIC	